

Groupe SNC-Lavalin inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(NON AUDITÉ)

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	note	31 décembre 2012	31 décembre 2011
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 174 900 \$	1 231 049 \$
Liquidités soumises à restrictions		32 815	39 354
Créances clients		1 175 152	1 155 544
Contrats en cours		764 563	557 220
Autres actifs financiers courants		428 820	396 552
Autres actifs courants		217 819	166 563
Total des actifs courants		3 794 069	3 546 282
Immobilisations corporelles :			
Provenant des ICI	4	3 469 990	2 637 735
Provenant des autres activités		193 097	159 883
ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	4	373 445	350 246
ICI comptabilisés selon la méthode du coût	4	338 963	293 241
Goodwill		635 775	639 471
Actif d'impôt sur le résultat différé		177 581	161 364
Tranche à long terme des créances en vertu des accords de concession de services		258 924	239 113
Actifs financiers non courants		120 212	173 145
Autres actifs non courants		248 864	153 521
Total de l'actif		9 610 920 \$	8 354 001 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs		1 649 776 \$	1 520 395 \$
Acomptes reçus sur contrats		346 780	316 714
Produits différés		972 820	907 118
Autres passifs financiers courants		302 309	291 031
Autres passifs courants		158 689	151 689
Avance liée à un arrangement de financement de contrat		43 273	-
Dettes à court terme et tranche courante de la dette à long terme :			
Sans recours provenant des ICI	4	484 575	327 381
Total des passifs courants		3 958 222	3 514 328
Dette à long terme :			
Avec recours		348 545	348 369
Sans recours provenant des ICI	4	2 000 696	1 561 377
Autres passifs financiers non courants		85 619	130 744
Provisions		323 391	224 834
Autres passifs non courants		593 429	486 217
Passif d'impôt sur le résultat différé		222 582	201 416
Total du passif		7 532 484	6 467 285
Capitaux propres			
Capital social		463 740	455 682
Résultats non distribués		1 714 379	1 543 199
Autres composantes des capitaux propres	10	(102 686)	(115 813)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin		2 075 433	1 883 068
Participations ne donnant pas le contrôle		3 003	3 648
Total des capitaux propres		2 078 436	1 886 716
Total du passif et des capitaux propres		9 610 920 \$	8 354 001 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe SNC-Lavalin inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(NON AUDITÉ)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE NOMBRE
D' ACTIONS ORDINAIRES)

2012

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin							Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capital social					Autres composantes des capitaux propres (note 10)	Total		
Actions ordinaires (en milliers)	Montant	Résultats non distribués						
Solde au début de la période	151 034	455 682 \$	1 543 199 \$	(115 813) \$	1 883 068 \$	3 648 \$	1 886 716 \$	
Résultat net pour la période	-	-	309 115	-	309 115	415	309 530	
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	(9 321)	13 127	3 806	-	3 806	
Total du résultat global de la période	-	-	299 794	13 127	312 921	415	313 336	
Dividendes déclarés (note 9)	-	-	(132 925)	-	(132 925)	-	(132 925)	
Dividendes déclarés par des filiales aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	(648)	(648)	
Rémunération provenant des options sur actions (note 7A)	-	-	12 313	-	12 313	-	12 313	
Actions émises en vertu de régimes d' options sur actions	210	8 597	(1 667)	-	6 930	-	6 930	
Actions rachetées et annulées	(175)	(539)	(6 335)	-	(6 874)	-	(6 874)	
Cession d'une filiale	-	-	-	-	-	(412)	(412)	
Solde à la fin de la période	151 069	463 740 \$	1 714 379 \$	(102 686) \$	2 075 433 \$	3 003 \$	2 078 436 \$	

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE NOMBRE
D' ACTIONS ORDINAIRES)

2011

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin							Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capital social					Autres composantes des capitaux propres (note 10)	Total		
Actions ordinaires (en milliers)	Montant	Résultats non distribués						
Solde au début de la période	151 034	424 935 \$	1 459 323 \$	(67 480) \$	1 816 778 \$	102 654 \$	1 919 432 \$	
Résultat net pour la période	-	-	378 800	-	378 800	8 542	387 342	
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	(11 747)	(45 565)	(57 312)	702	(56 610)	
Total du résultat global de la période	-	-	367 053	(45 565)	321 488	9 244	330 732	
Dividendes déclarés (note 9)	-	-	(126 750)	-	(126 750)	-	(126 750)	
Dividendes déclarés par des filiales aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	(827)	(827)	
Rémunération provenant des options sur actions (note 7A)	-	-	15 411	-	15 411	-	15 411	
Actions émises en vertu de régimes d' options sur actions	820	33 219	(6 283)	-	26 936	-	26 936	
Actions rachetées et annulées	(820)	(2 472)	(41 799)	-	(44 271)	-	(44 271)	
Acquisition des participations ne donnant pas le contrôle d' AltaLink	-	-	(124 353)	(2 768)	(127 121)	(110 813)	(237 934)	
Acquisition d'autres participations ne donnant pas le contrôle	-	-	597	-	597	(1 226)	(629)	
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	4 616	4 616	
Solde à la fin de la période	151 034	455 682 \$	1 543 199 \$	(115 813) \$	1 883 068 \$	3 648 \$	1 886 716 \$	

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe SNC-Lavalin inc.

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE RÉSULTAT
(NON AUDITÉ)

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE RÉSULTAT
PAR ACTION ET LE NOMBRE D' ACTIONS)

	note	QUATRIÈME TRIMESTRE		EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	
		2012	2011	2012	2011
Produits par activité :					
Services		921 174 \$	795 245 \$	3 174 934 \$	2 437 778 \$
Ensembles		954 743	784 544	3 020 400	2 871 530
O&M		349 423	382 458	1 330 501	1 399 197
ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou la méthode du coût		137 293	133 687	450 672	398 539
ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence		58 910	22 164	114 453	102 827
		2 421 543	2 118 098	8 090 960	7 209 871
Coûts directs liés aux activités		2 033 723	1 799 163	6 735 975	5 957 735
Marge brute		387 820	318 935	1 354 985	1 252 136
Frais de vente, généraux et administratifs		248 201	184 851	851 217	654 691
Charges financières nettes	6	30 102	30 630	126 162	115 211
Résultat avant impôt sur le résultat		109 517	103 454	377 606	482 234
Charge d'impôt sur le résultat, montant net		14 750	27 328	68 076	94 892
Résultat net pour la période		94 767 \$	76 126 \$	309 530 \$	387 342 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Actionnaires de SNC-Lavalin		94 639 \$	75 989 \$	309 115 \$	378 800 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		128	137	415	8 542
Résultat net pour la période		94 767 \$	76 126 \$	309 530 \$	387 342 \$
Résultat par action (en \$)					
De base		0,63 \$	0,50 \$	2,05 \$	2,51 \$
Dilué		0,63 \$	0,50 \$	2,04 \$	2,49 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)					
De base	8	151 048	150 924	151 058	150 897
Dilué		151 238	151 645	151 304	151 940

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe SNC-Lavalin inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL
(NON AUDITÉ)

TROIS MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	2012			2011		
	Attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Résultat net pour la période	94 639 \$	128 \$	94 767 \$	75 989 \$	137 \$	76 126 \$
Autres éléments du résultat global :						
Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger (note 10)	8 105	-	8 105	(5 471)	1	(5 470)
Actifs financiers disponibles à la vente (note 10)	575	-	575	649	-	649
Couvertures de flux de trésorerie (note 10)	2 013	-	2 013	30 256	-	30 256
Régimes de retraite à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 10)	(8 473)	-	(8 473)	(15 110)	-	(15 110)
Quote-part des autres éléments du résultat global tirés de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 10)	1 316	-	1 316	13 790	-	13 790
Économie (charge) d'impôt liée aux autres éléments du résultat global (note 10)	1 403	-	1 403	(5 823)	-	(5 823)
Total des autres éléments du résultat global pour la période	4 939	-	4 939	18 291	1	18 292
Total du résultat global pour la période	99 578 \$	128 \$	99 706 \$	94 280 \$	138 \$	94 418 \$

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	2012			2011		
	Attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Résultat net pour la période	309 115 \$	415 \$	309 530 \$	378 800 \$	8 542 \$	387 342 \$
Autres éléments du résultat global :						
Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger (note 10)	(14 947)	-	(14 947)	(11 951)	39	(11 912)
Actifs financiers disponibles à la vente (note 10)	1 194	-	1 194	212	-	212
Couvertures de flux de trésorerie (note 10)	32 257	-	32 257	(11 859)	663	(11 196)
Régimes de retraite à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 10)	(12 298)	-	(12 298)	(16 033)	-	(16 033)
Quote-part des autres éléments du résultat global tirés de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 10)	3 803	-	3 803	(42 863)	-	(42 863)
Économie (charge) d'impôt liée aux autres éléments du résultat global (note 10)	(6 203)	-	(6 203)	25 182	-	25 182
Total des autres éléments du résultat global pour la période	3 806	-	3 806	(57 312)	702	(56 610)
Total du résultat global pour la période	312 921 \$	415 \$	313 336 \$	321 488 \$	9 244 \$	330 732 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe SNC-Lavalin inc.

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
(NON AUDITÉ)

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)		QUATRIÈME TRIMESTRE		EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	
	note	2012	2011	2012	2011
Activités opérationnelles					
Résultat net pour la période		94 767 \$	76 126 \$	309 530 \$	387 342 \$
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :					
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs non courants :					
Provenant des ICI		31 286	31 279	99 205	93 099
Provenant des autres activités		17 142	13 429	61 571	45 378
Charge d'impôt sur le résultat comptabilisée en résultat net		14 750	27 328	68 076	94 892
Impôt sur le résultat payé		(2 147)	(6 031)	(19 134)	(14 145)
Charges financières nettes comptabilisées en résultat net	6	30 102	30 630	126 162	115 211
Intérêts reçus (payés) :					
Provenant des ICI		(48 103)	(32 448)	(112 090)	(91 072)
Provenant des autres activités		(575)	405	(22 484)	(21 507)
Charge comptabilisée à l'égard des options sur actions	7A	2 043	2 181	12 313	15 411
Charge comptabilisée à l'égard des régimes dont le paiement fondé sur des actions est réglé en trésorerie	7B	2 318	2 688	10 022	8 938
Bénéfice provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence		(58 910)	(22 164)	(114 453)	(102 827)
Dividendes et distributions reçus des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence		58 673	19 521	112 427	89 372
Autres		34 551	(12 299)	68 368	(42 178)
		175 897	130 645	599 513	577 914
Variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie	11	104 885	288 450	(95 207)	341 755
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		280 782	419 095	504 306	919 669
Activités d'investissement					
Acquisition d'immobilisations corporelles :					
Provenant des ICI		(325 100)	(200 917)	(849 205)	(545 781)
Provenant des autres activités		(20 269)	(19 112)	(96 166)	(67 224)
Paiements au titre des ICI		(15 530)	(18 071)	(64 055)	(101 138)
Recouvrement des ICI		-	16 055	-	16 055
Acquisition d'entreprises		(778)	(82 014)	(17 825)	(140 399)
Paiements au titre de participations dans une entité contrôlée conjointement	5	-	-	(40 255)	-
Augmentation des créances en vertu des accords de concession de services		(6 038)	(18 152)	(28 344)	(83 735)
Recouvrement des créances en vertu des accords de concession de services		887	(1 824)	22 719	68 255
Autres		(4 350)	6 045	10 183	(9 670)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(371 178)	(317 990)	(1 062 948)	(863 637)
Activités de financement					
Remboursement de la dette sans recours provenant des ICI		(157 519)	(874)	(203 612)	(7 683)
Acquisition de la dette sans recours provenant des ICI		-	-	-	(50 000)
Augmentation de la dette sans recours provenant des ICI		298 036	172 356	802 907	374 792
Avance liée à un arrangement de financement de contrat		43 273	-	43 273	-
Produit de l'exercice d'options sur actions		1 192	11 457	6 930	26 936
Rachat d'actions		-	(8 194)	(6 874)	(44 271)
Dividendes payés aux actionnaires de SNC-Lavalin	9	(33 231)	(31 700)	(132 925)	(126 750)
Acquisition des participations ne donnant pas le contrôle d'AltaLink ⁽¹⁾		-	-	-	(228 816)
Autres		(2 766)	(10 570)	(4 597)	(976)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement		148 985	132 475	505 102	(56 768)
Augmentation (diminution) liée aux écarts de change découlant de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		2 661	(3 165)	(2 609)	(3 300)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		61 250	230 415	(56 149)	(4 036)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		1 113 650	1 000 634	1 231 049	1 235 085
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		1 174 900 \$	1 231 049 \$	1 174 900 \$	1 231 049 \$

⁽¹⁾ L'acquisition des participations ne donnant pas le contrôle d'AltaLink est classée dans les flux de trésorerie affectés aux activités de financement conformément aux IFRS, selon les lignes directrices applicables aux acquisitions des participations ne donnant pas le contrôle et, par conséquent, n'est pas incluse dans les activités d'investissement.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

NOTE	PAGE
1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	7
2. BASE D'ÉTABLISSEMENT	7
3. INFORMATIONS SECTORIELLES	9
4. INVESTISSEMENTS – CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE (« ICI »)	10
5. SNC-LAVALIN FAYEZ ENGINEERING (« SLFE »)	12
6. CHARGES FINANCIÈRES NETTES	13
7. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	13
8. NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION	14
9. DIVIDENDES	14
10. AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES	14
11. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT SANS EFFET DE TRÉSORERIE	16
12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	16
13. PASSIFS ÉVENTUELS	17

Groupe SNC-Lavalin inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(TOUS LES MONTANTS DANS LES TABLEAUX SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE)

(NON AUDITÉ)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Le Groupe SNC-Lavalin inc. est une société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* dont le siège social est situé au 455, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec), Canada H2Z 1Z3. Le Groupe SNC-Lavalin inc. est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto au Canada. Le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et toutes ou certaines de ses filiales ou coentreprises, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'une ou plusieurs de ses filiales ou coentreprises.

La Société fournit du savoir-faire dans les domaines de l'ingénierie, de la construction et de l'exploitation et entretien (« O&M ») par l'entremise de son réseau de bureaux dans tout le Canada et dans plus de 40 autres pays, et travaille actuellement sur des projets dans le monde entier. De plus, SNC-Lavalin investit de façon sélective dans des concessions d'infrastructure, investissements complémentaires à ses autres activités, qui sont désignés « ICI » dans ces états financiers.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

A) BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers de la Société sont présentés en **dollars canadiens**. Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers ont été établis conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »).

Les méthodes comptables des IFRS décrites dans les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées. Se référer à la note 2 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 pour une description complète des principales méthodes comptables de la Société.

La préparation d'états financiers conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations significatives sont présentés à la note 3 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 et sont demeurées inchangées pour la période de trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2012.

Les états financiers de la Société ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de i) certains instruments financiers, instruments financiers dérivés et passif relatif aux régimes dont le paiement fondé sur des actions est réglé en trésorerie, qui sont évalués à la juste valeur, et du ii) passif au titre des prestations définies, qui est évalué comme étant le montant total net de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies diminué de la juste valeur des actifs des régimes. Le coût historique représente généralement la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des actifs lors de la comptabilisation initiale.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2012.

Le 8 mars 2013, le conseil d'administration a approuvé la publication de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

B) NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES EN VUE D'ÊTRE APPLIQUÉES À UNE DATE ULTÉRIEURE

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été publiées et sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et l'application anticipée est permise :

• 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (SUITE)

- L'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), remplace les directives de consolidation de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et le SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et énonce les principes permettant de déterminer qu'une entité en contrôle une autre.
- L'IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »), remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et le SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, et impose une méthode unique pour la comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement.
- L'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »), établit les obligations d'information exhaustives pour toutes les formes de participation dans d'autres entités, y compris dans des partenariats, des entreprises associées et des entités ad hoc.
- L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, regroupe toutes les dispositions des IFRS concernant l'évaluation à la juste valeur et les informations à fournir à ce sujet.
- L'IAS 27, *États financiers individuels*, et l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, amendées et renommées par suite de la publication des nouvelles normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.
- Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin d'exiger que les entités regroupent les éléments compris dans les autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés en résultat net.
- Modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, afin d'éliminer l'application de la méthode dite du « corridor » ayant pour effet de différer la comptabilisation des gains et des pertes, afin d'éliminer le concept de rendement attendu des actifs, de simplifier la présentation des variations des actifs et des passifs découlant de régimes à prestations définies, et d'améliorer les informations à fournir pour les régimes à prestations définies.
- L'International Accounting Standards Board a aussi publié une série de modifications aux IFRS comme suit :
 - Modifications à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), relatives à l'application répétée de l'IFRS 1 et aux coûts d'emprunt.
 - Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, relatives à la clarification des exigences en matière d'information comparative.
 - Modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, relatives au classement du matériel d'entretien.
 - Modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, relatives à l'effet fiscal des distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.
 - Modifications à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, relatives à l'information financière intermédiaire et informations sectorielles sur le total des actifs et le total des passifs.

Les modifications à l'IAS 19 devraient se traduire par une augmentation (diminution) de la charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies constatée au compte de résultat et par une diminution (augmentation) équivalente des pertes actuarielles constatées à l'état du résultat global provenant de régimes de retraite à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi, avec une incidence de néant sur les résultats non distribués de la Société. L'adoption de ces modifications aurait résulté en une diminution du résultat net de 3,2 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 (2011 : 1,4 million \$) et en une diminution équivalente des pertes actuarielles constatées à l'état du résultat global pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011, avec une incidence de néant sur les résultats non distribués de la Société aux 31 décembre 2012 et 2011. Ce changement se rapporte principalement à l'élimination du rendement attendu des actifs des régimes, qui sera remplacé par un taux d'actualisation appliqué au passif net au titre des prestations constituées en vertu de l'IAS 19 modifié.

La Société évalue actuellement l'incidence sur ses états financiers de l'adoption des autres normes et modifications énumérées ci-dessus.

La norme suivante a été publiée et est applicable par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, et l'application anticipée est permise :

- L'IFRS 9, *Instruments financiers*, porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Les produits et le résultat d'exploitation par secteur de la Société se présentent comme suit :

	QUATRIÈME TRIMESTRE				EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE			
	2012		2011		2012		2011	
	PRODUITS	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	PRODUITS	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	PRODUITS	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	PRODUITS	RÉSULTAT D'EXPLOITATION
Services et Ensembles								
Infrastructures et environnement ⁽¹⁾	606 010 \$	10 764 \$	519 844 \$	(6 094) \$	2 070 892 \$	22 440 \$	1 945 147 \$	46 801 \$
Mines et métallurgie	474 508	35 189	355 468	34 345	1 519 143	98 713	1 022 006	80 611
Énergie ⁽²⁾	458 848	20 160	343 100	25 878	1 388 471	80 214	894 081	119 637
Hydrocarbures et produits chimiques	229 093	(44 240)	249 004	(23 497)	840 383	(10 971)	1 075 559	33 747
Autres secteurs	107 458	8 365	112 373	13 319	376 445	34 559	372 515	43 228
O&M	349 423	15 326	382 458	20 368	1 330 501	43 294	1 399 197	50 136
ICI	196 203	70 387	155 851	39 494	565 125	156 923	501 366	131 215
	2 421 543 \$	115 951	2 118 098 \$	103 813	8 090 960 \$	425 172	7 209 871 \$	505 375
Reprise des éléments inclus ci-dessus :								
Revenus d'intérêts imputés		(11 270)		(6 443)		(53 345)		(29 058)
Charges financières nettes liées aux ICI		30 561		30 810		112 481		99 731
Charge d'impôt sur le résultat liée aux ICI		4 287		5 637		18 556		12 644
Participations ne donnant pas le contrôle avant impôt sur le résultat		90		267		904		8 753
Résultat avant charges financières nettes et impôt sur le résultat		139 619		134 084		503 768		597 445
Charges financières nettes (note 6)		30 102		30 630		126 162		115 211
Résultat avant impôt sur le résultat		109 517		103 454		377 606		482 234
Charge d'impôt sur le résultat, montant net		14 750		27 328		68 076		94 892
Résultat net pour la période		94 767 \$		76 126 \$		309 530 \$		387 342 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :								
Actionnaires de SNC-Lavalin		94 639 \$		75 989 \$		309 115 \$		378 800 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		128		137		415		8 542
Résultat net pour la période		94 767 \$		76 126 \$		309 530 \$		387 342 \$

⁽¹⁾ La Société a constaté une perte de 39,3 millions \$ liée à ses projets en Libye en 2011 dont 22,4 millions \$ ont été constatés au cours du quatrième trimestre de 2011 découlant d'une révision de la situation financière nette de la Société.

⁽²⁾ En 2012, il y a eu des révisions défavorables de la prévision des coûts liées à un projet d'envergure du secteur Énergie de la catégorie Ensemble, avec une incidence défavorable pour le quatrième trimestre et l'exercice terminé le 31 décembre 2012 de 49,0 millions \$ et 110,9 millions \$, respectivement, sur la marge brute.

La Société présente également dans le tableau ci-dessous, sous la rubrique « Informations supplémentaires », ses dividendes provenant de 407 International inc. (l'« Autoroute 407 »), son résultat net provenant d'AltaLink, son résultat net provenant des autres ICI et son résultat net excluant les ICI, puisque cette information est importante pour évaluer la valeur des actions de la Société.

	QUATRIÈME TRIMESTRE		EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Informations supplémentaires :				
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI :				
Provenant de l'Autoroute 407	56 613 \$	17 193 \$	100 645 \$	77 161 \$
Provenant d'AltaLink	16 670	18 472	54 441	33 827
Provenant des autres ICI	(2 896)	3 829	1 837	20 227
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI	24 252	36 495	152 192	247 585
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin pour la période	94 639 \$	75 989 \$	309 115 \$	378 800 \$

4. INVESTISSEMENTS – CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE (« ICI »)

SNC-Lavalin fait des investissements dans des concessions d'infrastructure pour certaines infrastructures du secteur public, telles que les aéroports, les ponts, les bâtiments de services publics et culturels, l'énergie, les réseaux de transport en commun, les routes et l'eau.

Conformément aux IFRS, les investissements de SNC-Lavalin dans des concessions d'infrastructure sont comptabilisés comme suit :

Méthode de comptabilisation

TYPE D'INFLUENCE	MÉTHODE DE COMPTABILISATION
Influence non notable	Méthode du coût
Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Contrôle	Méthode de la consolidation intégrale

Modèle de comptabilisation

TYPE DE CONCESSION	MODÈLE DE COMPTABILISATION
ICI en vertu de l'IFRIC 12	Modèle comptable réservé aux actifs financiers lorsque le concessionnaire n'assume pas le risque de demande
	Modèle comptable réservé aux immobilisations incorporelles lorsque le concessionnaire assume le risque de demande
	Modèle mixte lorsque le concessionnaire et le concédant se répartissent le risque de demande
ICI en dehors du champ d'application de l'IFRIC 12	Modèle basé sur des faits et circonstances spécifiques, mais les actifs d'infrastructure sont habituellement comptabilisés comme immobilisations corporelles

Les principales concessions et accords de partenariat public-privé qui sont dans le champ d'application de l'interprétation IFRIC 12, *Accords de concession de services* (l'« IFRIC 12 ») sont tous comptabilisés selon le modèle comptable réservé aux actifs financiers, à l'exception de la concession Rayalseema Expressway Private Limited (« REPL ») qui est comptabilisée selon le modèle comptable réservé aux immobilisations incorporelles et de la concession Société d'Exploitation de l'Aéroport de Mayotte S.A.S., qui est comptabilisée selon le modèle mixte.

Afin d'assurer au lecteur des états financiers une meilleure compréhension de la situation financière et des résultats d'exploitation de ses ICI, la Société présente dans ses états financiers certaines informations financières distinctes se rapportant spécifiquement au secteur ICI, de même que certaines informations supplémentaires ci-dessous.

A) AJOUTS D'ICI ET AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION DANS LES ICI

I) AU COURS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

407 EAST DEVELOPMENT GROUP GENERAL PARTNERSHIP

En mai 2012, la Société a annoncé que le 407 East Development Group General Partnership, détenu à 50 % par SNC-Lavalin, s'est vu octroyer un contrat par la province d'Ontario, au Canada, pour la conception, la construction, le financement et l'entretien de la phase un de la nouvelle autoroute 407 Est, qui ajoutera 32 kilomètres à l'autoroute existante.

Le 407 East Development Group General Partnership a sous-traité la conception et la construction ainsi que l'exploitation et l'entretien à deux partenariats détenus à 50 % par SNC-Lavalin. Lorsque la construction sera complétée, le 407 East Development Group General Partnership effectuera l'entretien et la remise en état de l'autoroute jusqu'en 2045. La Société s'est engagée à investir un montant de 15,9 millions \$ en capitaux propres dans cet ICI.

L'investissement de SNC-Lavalin dans le 407 East Development Group General Partnership est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

4. INVESTISSEMENTS – CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE (« ICI ») (SUITE)

PIRAMAL ROADS INFRA PRIVATE LIMITED

En juin 2012, la Société a acquis d'India Infrastructure Fund l'équivalent de 10 % du capital social émis et payé de Piramal Roads Infra Private Limited, une entité dont les activités commerciales incluent des appels d'offres, la détention et l'acquisition d'infrastructures, de même que les investissements, le développement, la mise en place et l'exploitation d'infrastructures dans le secteur des routes en Inde, pour une contrepartie totale en espèces d'environ 10 millions \$.

L'investissement de SNC-Lavalin dans Piramal Roads Infra Private Limited est comptabilisé selon la méthode du coût.

II) AU COURS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

AÉROPORT DE MAYOTTE-DAOUDZI

En avril 2011, la Société d'Exploitation de l'Aéroport de Mayotte S.A.S., une filiale en propriété exclusive de la Société, a conclu un accord avec le gouvernement français pour moderniser les infrastructures et construire une nouvelle aérogare pour l'aéroport de Mayotte, sur une île française située dans l'océan Indien. La Société d'Exploitation de l'Aéroport de Mayotte S.A.S. doit aussi gérer et entretenir l'aéroport, en plus d'assurer son exploitation commerciale, pour une période de 15 ans. La Société s'est engagée à investir un montant de 10,6 millions € (environ 14 millions \$) en capitaux propres dans cet ICI.

ALTALINK

En septembre 2011, SNC-Lavalin a conclu l'achat de la participation de 23,08 % de Macquarie Essential Assets Partnership (« MEAP ») dans AltaLink pour une contrepartie totale en espèces de 228,8 millions \$. Dans le cadre de cette transaction, SNC-Lavalin a comptabilisé un passif d'impôt sur le résultat différé supplémentaire de 9,1 millions \$. À la suite de cette transaction, la participation de la Société dans AltaLink a augmenté de 76,92 % à 100 %.

Le tableau suivant présente les effets de cette transaction sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin :

Contrepartie en espèces payée pour la participation additionnelle de 23,08 % dans AltaLink, incluant les frais connexes à l'acquisition	228 816 \$
Comptabilisation d'un passif d'impôt sur le résultat différé	9 118
Total de la contrepartie et du passif relatifs à la transaction portant sur les capitaux propres	237 934
Moins : valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition	110 813
Écart comptabilisé en réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin	127 121 \$

Lors de l'acquisition de la participation restante dans AltaLink, SNC-Lavalin a aussi acquis de MEAP une débenture émise par une des filiales de la Société ayant une valeur nominale de 45,0 millions \$, plus les intérêts courus. L'acquisition de la débenture pour une contrepartie de 50,0 millions \$ et des intérêts courus de 1,1 million \$, soit une contrepartie totale de 51,1 millions \$ en espèces, a résulté en une perte de 5,0 millions \$ avant impôt (3,8 millions \$ après impôt). Cette perte est due au fait que la débenture émise par la filiale de SNC-Lavalin était comptabilisée au coût amorti dans son état de la situation financière en conformité avec les IFRS, alors que le montant à recevoir relatif à cette débenture comptabilisée dans l'état de la situation financière d'une autre filiale de SNC-Lavalin était comptabilisé au montant de la contrepartie payée de 50,0 millions \$, qui correspond à sa juste valeur. Lors de la consolidation, l'actif et le passif des filiales sont éliminés.

Le tableau suivant présente les effets de l'acquisition de la participation de 23,08 % et de la débenture de 45,0 millions \$ sur la valeur comptable de la participation de SNC-Lavalin dans AltaLink, à la date de transaction :

Valeur comptable de la participation acquise de 23,08 % des participations ne donnant pas le contrôle, avant la date d'acquisition	110 813 \$
Valeur comptable de la débenture et des intérêts courus acquis par SNC-Lavalin et éliminés lors de la consolidation	46 062
Augmentation nette de la participation de SNC-Lavalin dans AltaLink	156 875
Valeur comptable de la participation de 76,92 % de SNC-Lavalin dans AltaLink, excluant la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle	370 859
Valeur comptable de la participation de 100 % de SNC-Lavalin dans AltaLink, après l'acquisition	527 734 \$

Tel qu'il est mentionné précédemment, la valeur comptable de la participation de 100 % de SNC-Lavalin dans AltaLink de 527,7 millions \$ n'a pas été augmentée pour tenir compte de l'écart entre i) la contrepartie totale de 237,9 millions \$ et ii) la valeur comptable de la participation de 23,08 % des participations ne donnant pas le contrôle avant l'acquisition de 110,8 millions \$, car cet écart de 127,1 millions \$ a été comptabilisé en réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin.

4. INVESTISSEMENTS – CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE (« ICI ») (SUITE)

RAINBOW HOSPITAL PARTNERSHIP

En septembre 2011, Rainbow Hospital Partnership (« Rainbow »), une filiale en propriété exclusive de SNC-Lavalin, s'est vu octroyer par le gouvernement du Nouveau-Brunswick un contrat en partenariat public-privé pour la conception, la construction, la mise en service, le financement et certains services d'exploitation et d'entretien du nouveau Centre hospitalier Restigouche de soins psychiatriques à Campbellton, au Nouveau-Brunswick. Rainbow a sous-traité la construction du nouvel hôpital à une coentreprise dirigée par SNC-Lavalin. Il comportera 140 lits répartis entre 7 blocs de soins ambulatoires, ainsi que des installations consacrées à l'enseignement et à la recherche, au soutien clinique, de même qu'aux services administratifs et généraux. Il servira également d'établissement psychiatrique médicolegal pour la province. SNC-Lavalin Opérations et maintenance fournira au Centre des activités d'exploitation et d'entretien pendant 30 ans.

L'investissement de SNC-Lavalin dans Rainbow est comptabilisé selon la méthode de la consolidation intégrale.

B) VALEUR COMPTABLE NETTE DES ICI

L'état consolidé de la situation financière de la Société inclut les actifs et les passifs suivants provenant de ses ICI :

	31 DÉCEMBRE 2012	31 DÉCEMBRE 2011
Trésorerie et équivalent de trésorerie	17 606 \$	30 901 \$
Liquidités soumises à restrictions	2 454	2 365
Créances clients, autres actifs financiers courants et autres actifs courants	175 807	101 989
Immobilisations corporelles ⁽¹⁾	3 469 990	2 637 735
Goodwill	203 786	203 786
Tranche à long terme des créances en vertu des accords de concession de services et actifs financiers non courants	348 961	366 869
Autres actifs non courants	192 394	115 038
Total de l'actif	4 410 998	3 458 683
Dettes fournisseurs, produits différés, autres passifs financiers courants et autres passifs courants	300 060	246 599
Dettes à court terme sans recours et tranche courante de la dette à long terme sans recours ⁽¹⁾	484 575	327 381
Dettes à long terme sans recours ⁽¹⁾	2 000 696	1 561 377
Autres passifs financiers non courants	76 539	113 958
Provisions et autres passifs non courants	596 757	487 510
Total du passif	3 458 627	2 736 825
Actif net provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale⁽²⁾	952 371 \$	721 858 \$
Valeur comptable nette des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ⁽³⁾	373 445 \$	350 246 \$
Valeur comptable nette des ICI comptabilisés selon la méthode du coût ⁽⁴⁾	338 963	293 241
Valeur comptable nette totale des ICI	1 664 779 \$	1 365 345 \$

⁽¹⁾ L'augmentation des immobilisations corporelles et de la dette sans recours du 31 décembre 2011 au 31 décembre 2012 est principalement attribuable à AltaLink Holdings, L.P. (« AltaLink »), qui détient AltaLink, L.P., la société qui détient et exploite des lignes de transport d'électricité et des postes électriques dont l'exploitation est assujettie à des tarifs réglementés.

⁽²⁾ L'actif net provenant d'AltaLink totalisait 820,4 millions \$ au 31 décembre 2012 (2011 : 602,0 millions \$).

⁽³⁾ Inclut l'investissement de la Société dans Autoroute 407 dont la valeur comptable nette était de néant aux 31 décembre 2012 et 2011.

⁽⁴⁾ Représente principalement la valeur comptable nette de l'investissement de la Société dans Ambatovy.

5. SNC-LAVALIN FAYEZ ENGINEERING (« SLFE »)

En juin 2012, SNC-Lavalin International Inc. and Zuhair Fayez Engineering Consultancies Company, aussi connue sous le nom SNC-Lavalin Fayez Engineering (« SLFE »), entité de services-conseils en ingénierie contrôlée conjointement par SNC-Lavalin et ses partenaires en Arabie saoudite, a fait l'acquisition de la division industrielle de Zuhair Fayez Partnership. SNC-Lavalin détient une participation de 50 % dans SLFE. SNC-Lavalin recevra 35 % des distributions de SLFE pendant les dix premières années et 50 % des distributions par la suite. SLFE a été formée en partie à la suite du projet de Saudi Aramco portant sur les services d'ingénierie générale plus (« SIG+ »), qui vise à améliorer les capacités en ingénierie dans le Royaume de l'Arabie saoudite. SNC-Lavalin a investi 40,3 millions \$ dans SLFE en juin 2012.

L'investissement de SNC-Lavalin dans SLFE est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

6. CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	QUATRIÈME TRIMESTRE		EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Produits d'intérêts :				
Provenant des ICI	(1 281) \$	(1 791) \$	(5 042) \$	(7 139) \$
Provenant des autres activités	(2 280)	(2 565)	(8 390)	(10 158)
Intérêts sur la dette :				
Avec recours	5 461	5 507	21 841	21 879
Sans recours provenant des ICI :				
AltaLink	28 629	29 646	104 652	87 862
Autre	1 907	1 947	7 702	7 947
Autre :				
Provenant des ICI ⁽¹⁾	1 306	1 008	5 169	11 061
Provenant des autres activités	(3 640)	(3 122)	230	3 759
Charges financières nettes	30 102 \$	30 630 \$	126 162 \$	115 211 \$

(1) En 2011, les autres charges financières nettes provenant des ICI incluaient une perte avant impôt de 5,0 millions \$ liée à l'acquisition d'une débeture d'une filiale se rapportant à la transaction visant AltaLink (note 4A).

7. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

A) RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

Le coût lié à la rémunération provenant des options sur actions constaté à titre de charge au quatrième trimestre et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 était de 2,0 millions \$ (2011 : 2,2 millions \$) et 12,3 millions \$ (2011 : 15,4 millions \$), respectivement. Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer la charge de rémunération au titre du régime d'options sur actions en appliquant le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes :

	QUATRIÈME TRIMESTRE (*)		EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Taux d'intérêt sans risque	–	–	1,61 %	2,15 %
Volatilité attendue du cours de l'action	–	–	33,62 %	34,78 %
Durée attendue de l'option	–	–	4 ans	4 ans
Dividendes attendus	–	–	1,50 %	1,00 %

(*) Il n'y a aucun chiffre pour les quatrièmes trimestres de 2012 et 2011 puisqu'aucune option n'a été attribuée aux employés au cours de cette période.

Au cours du quatrième trimestre de 2012, aucune option sur actions n'a été attribuée aux employés (2011: néant). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, 1 173 900 options sur actions ont été attribuées aux employés (2011 : 1 119 200 options sur actions) ayant une juste valeur moyenne pondérée de 9,39 \$ par option sur actions (2011 : 15,04 \$ par option sur actions).

Au 31 décembre 2012, 5 363 600 options sur actions étaient en cours (2011 : 5 357 515 options sur actions), alors que 123 300 options sur actions étaient disponibles pour attributions futures (2011 : 1 188 300 options sur actions) en vertu du Régime d'options sur actions de 2011 de la Société.

B) RÉGIMES DONT LE PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS EST RÉGLÉ EN TRÉSORERIE

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'unités d'actions attribuées et la juste valeur moyenne pondérée par unité d'actions attribuée pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011 :

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	2012		2011	
	NOMBRE D'UNITÉS D'ACTIONS ATTRIBUÉES	JUSTE VALEUR MOYENNE PONDÉRÉE PAR UNITÉ D'ACTIONS (EN DOLLARS)	NOMBRE D'UNITÉS D'ACTIONS ATTRIBUÉES	JUSTE VALEUR MOYENNE PONDÉRÉE PAR UNITÉ D'ACTIONS (EN DOLLARS)
Régime d'unités de participation en actions de 2009	44 120	37.04 \$	35 734	55.00 \$
Régime d'unités d'actions différées de 2009	80 353	39.18 \$	36 516	54.98 \$
Régime d'unités d'actions restreintes	484 748	38.00 \$	91 678	55.07 \$
Régime d'unités d'actions différées	38 533	40.55 \$	24 717	52.85 \$

La charge de rémunération constatée au cours du quatrième trimestre et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 pour les régimes dont le paiement fondé sur des actions est réglé en trésorerie était de 2,3 millions \$ (2011 : 2,7 million \$) et de 10,0 millions \$ (2011 : 8,9 millions \$), respectivement.

8. NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation aux quatrième trimestres et au cours des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011 utilisé dans le calcul du résultat de base et dilué par action se présente comme suit :

(EN MILLIERS)	QUATRIÈME TRIMESTRE		EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	151 048	150 924	151 058	150 897
Effet dilutif des options sur actions	190	721	246	1 043
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	151 238	151 645	151 304	151 940

Au cours du quatrième trimestre et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, 4 212 297 options sur actions en cours (2011 : 2 186 950 options sur actions en cours) et 4 212 297 options sur actions en cours (2011 : 2 186 950 options sur actions en cours), respectivement, ont été exclues du calcul du résultat dilué par action étant donné qu'elles étaient antidilutives, car leur prix d'exercice était supérieur au prix moyen pondéré des actions ordinaires de la Société au cours des périodes.

9. DIVIDENDES

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, SNC-Lavalin a constaté à titre de distributions à ses actionnaires des dividendes de 132,9 millions \$ ou de 0,88 \$ par action (2011 : 126,8 millions \$ ou 0,84 \$ par action).

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	2012	2011
Dividendes à payer au début de la période	- \$	- \$
Dividendes déclarés au cours de l'exercice terminé le 31 décembre	132 925	126 750
Dividendes payés au cours de l'exercice terminé le 31 décembre	(132 925)	(126 750)
Dividendes à payer à la fin de la période	- \$	- \$

10. AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Les éléments suivants, déduction faite de l'impôt sur le résultat, font partie des autres composantes des capitaux propres de la Société aux 31 décembre 2012 et 2011 :

	31 DÉCEMBRE 2012	31 DÉCEMBRE 2011
Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger	(47 975) \$	(33 028) \$
Actifs financiers disponibles à la vente	2 558	1 538
Couvertures de flux de trésorerie	395	(24 375)
Quote-part des autres éléments du résultat global tirés de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(57 664)	(59 948)
Autres composantes des capitaux propres	(102 686) \$	(115 813) \$

- La composante écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger représente les écarts de change qui ont trait à la conversion des établissements à l'étranger de la Société de leurs monnaies fonctionnelles aux dollars canadiens. À la cession d'un établissement à l'étranger, les écarts de change cumulés sont reclassés en résultat net à titre de gain ou de perte à la cession.
- La composante actifs financiers disponibles à la vente découle de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente. Lorsqu'un actif financier réévalué est vendu, la portion de la composante liée à l'actif financier en question, qui est effectivement réalisée, est comptabilisée en résultat net. Lorsqu'un actif financier réévalué subit une perte de valeur, la portion de la composante liée à l'actif financier en question est comptabilisée en résultat net.
- La composante couvertures de flux de trésorerie représente les gains et les pertes de couverture comptabilisés à l'égard de la partie efficace des couvertures des flux de trésorerie. Le cumul du gain ou de la perte différé sur la couverture est comptabilisé dans le résultat net lorsque l'élément couvert a une incidence sur le résultat net ou est inclus à titre d'ajustement de base apporté à l'élément non financier couvert, conformément à la méthode comptable applicable.
- La composante quote-part des autres éléments du résultat global tirés de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence représente la quote-part de la Société des autres éléments du résultat global liés aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

10. AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES (SUITE)

Le tableau suivant présente la variation de chaque élément des autres composantes des capitaux propres pour les quatrième trimestres et les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011 :

	QUATRIÈME TRIMESTRE		EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger :				
Solde au début de la période	(56 080) \$	(27 557) \$	(33 028) \$	(21 077) \$
Gains (Pertes) de la période courante	8 105	(5 471)	(14 947)	(11 951)
Solde à la fin de la période	(47 975)	(33 028)	(47 975)	(33 028)
Actifs financiers disponibles à la vente :				
Solde au début de la période	2 079	955	1 538	1 317
Gains de la période courante	683	649	1 387	1 395
Charge d'impôt liée aux gains de la période courante	(111)	(66)	(200)	(151)
Reclassement en résultat net	(108)	-	(193)	(1 183)
Charge d'impôt liée aux montants reclassés en résultat net	15	-	26	160
Solde à la fin de la période	2 558	1 538	2 558	1 538
Couvertures de flux de trésorerie :				
Solde au début de la période	(884)	(49 981)	(24 375)	(15 920)
Gains (pertes) de la période courante	(2 762)	30 056	2 303	(7 618)
Économie (charge) d'impôt liée aux gains (pertes) de la période courante	927	(5 881)	330	2 632
Reclassement en résultat net	4 775	200	29 954	(4 241)
(Économie) charge d'impôt relative aux montants reclassés en résultat net	(1 661)	1 231	(7 817)	3 540
Solde à la fin de la période avant l'acquisition des participations ne donnant pas le contrôle d'AltaLink	395	(24 375)	395	(21 607)
Portion des couvertures de flux de trésorerie attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle d'AltaLink allouée aux capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin	-	-	-	(3 690)
Économie d'impôt liée à la portion allouée à des couvertures de flux de trésorerie d'AltaLink	-	-	-	922
Solde à la fin de la période après l'acquisition des participations ne donnant pas le contrôle d'AltaLink	395	(24 375)	395	(24 375)
Quote-part des autres éléments du résultat global tirés de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :				
Solde au début de la période	(59 183)	(68 582)	(59 948)	(31 800)
Quote-part de la période courante	(909)	11 902	(5 678)	(49 738)
Économie (charge) d'impôt liée à la quote-part de la période courante	784	(4 916)	907	16 156
Reclassement en résultat net	2 225	1 888	9 481	6 875
Économie d'impôt liée aux montants reclassés en résultat net	(581)	(240)	(2 426)	(1 441)
Solde à la fin de la période	(57 664)	(59 948)	(57 664)	(59 948)
Autres composantes des capitaux propres	(102 686) \$	(115 813) \$	(102 686) \$	(115 813) \$

Les tableaux suivants fournissent un rapprochement des gains et pertes actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global liés aux régimes de retraite à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi pour les quatrième trimestres et les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011 :

	QUATRIÈME TRIMESTRE			2011		
	2012	ÉCONOMIE D'IMPÔT		2011	ÉCONOMIE D'IMPÔT	
	AVANT IMPÔT	D'IMPÔT	MONTANT NET	AVANT IMPÔT	D'IMPÔT	MONTANT NET
Montant cumulé au début de la période	(21 300) \$	5 592 \$	(15 708) \$	(2 365) \$	596 \$	(1 769) \$
Constaté au cours de la période	(8 473)	2 030	(6 443)	(15 110)	4 049	(11 061)
Montant cumulé à la fin de la période	(29 773) \$	7 622 \$	(22 151) \$	(17 475) \$	4 645 \$	(12 830) \$
	EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE			2011		
	2012	ÉCONOMIE D'IMPÔT		2011	ÉCONOMIE D'IMPÔT	
	AVANT IMPÔT	D'IMPÔT	MONTANT NET	AVANT IMPÔT	D'IMPÔT	MONTANT NET
Montant cumulé au début de la période	(17 475) \$	4 645 \$	(12 830) \$	(1 442) \$	359 \$	(1 083) \$
Constaté au cours de la période	(12 298)	2 977	(9 321)	(16 033)	4 286	(11 747)
Montant cumulé à la fin de la période	(29 773) \$	7 622 \$	(22 151) \$	(17 475) \$	4 645 \$	(12 830) \$

11. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT SANS EFFET DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les éléments inclus dans la variation nette du fonds de roulement sans effet de trésorerie liés aux activités opérationnelles et présentés aux tableaux des flux de trésorerie :

	QUATRIÈME TRIMESTRE		EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Diminution (augmentation) des créances clients	61 559 \$	100 438 \$	(18 976) \$	69 674 \$
Diminution (augmentation) des contrats en cours	(25 025)	(23 207)	(210 622)	59 384
Augmentation des autres actifs financiers courants	(17 579)	(35 184)	(76 483)	(98 480)
Augmentation des autres actifs courants	(45 784)	(19 486)	(72 218)	(16 793)
Augmentation des dettes fournisseurs	74 452	42 080	186 550	151 221
Augmentation (diminution) des acomptes reçus sur contrats	8 769	3 201	30 193	(75 024)
Augmentation des produits différés	10 574	174 319	62 524	223 617
Augmentation des autres passifs financiers courants	13 165	9 421	36 336	24 557
Augmentation (diminution) des autres passifs courants	24 754	36 868	(32 511)	3 599
Variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie	104 885 \$	288 450 \$	(95 207) \$	341 755 \$

12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des affaires, SNC-Lavalin conclut des transactions avec certains de ses ICI. Les participations dans lesquelles SNC-Lavalin a une influence notable ou un contrôle conjoint, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, sont considérées comme des parties liées, conformément aux IFRS.

Conformément aux IFRS, les profits intra-groupe tirés de produits provenant d'ICI comptabilisés selon les méthodes de la mise en équivalence ou de la consolidation intégrale sont éliminés dans la période où ils sont générés, à l'exception des profits réputés avoir été réalisés par l'ICI. Les profits découlant des transactions avec des ICI comptabilisés selon la méthode du coût ne sont pas éliminés, conformément aux IFRS.

Le traitement comptable des profits intra-groupe est présenté ci-dessous :

ICI	MÉTHODE DE COMPTABILISATION	TRAITEMENT COMPTABLE DES PROFITS INTRA-GROUPE
AltaLink	Méthode de la consolidation intégrale	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par AltaLink en vertu de l'application de la loi par un organisme gouvernemental de réglementation indépendant.
ICI comptabilisés en vertu de l'IFRIC 12	Méthode de la consolidation intégrale	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente conclue avec son client.
	Méthode de la mise en équivalence	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente conclue avec son client.
Autres	Méthode de la mise en équivalence	Élimination dans la période où ils sont générés, comme réduction de l'actif sous-jacent et, par la suite, constatation sur la période d'amortissement de l'actif correspondant.
	Méthode du coût	Pas d'élimination, conformément aux IFRS.

Pour le quatrième trimestre et l'exercice terminé le 31 décembre 2012, SNC-Lavalin a constaté des produits de 221,1 millions \$ (2011 : 154,6 millions \$) et 763,6 millions \$ (2011 : 559,5 millions \$), respectivement, tirés des contrats avec des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. SNC-Lavalin a aussi constaté sa quote-part du résultat net provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence de 59,0 millions \$ pour le quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2012 (2011 : 22,1 millions \$) et de 114,5 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 (2011 : 102,8 millions \$). Pour le quatrième trimestre et l'exercice terminé le 31 décembre 2012, les produits intra-groupe découlant des transactions avec AltaLink d'un montant de 275,1 millions \$ (2011 : 206,0 millions \$) et de 784,7 millions \$ (2011 : 419,6 millions \$), respectivement, ont été éliminés à la consolidation alors que les profits sur ces transactions n'ont pas été éliminés.

12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

Les créances clients de SNC-Lavalin provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 23,3 millions \$ au 31 décembre 2012 (2011 : 43,7 millions \$). Les autres actifs financiers courants de SNC-Lavalin à recevoir de ces ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 172,4 millions \$ au 31 décembre 2012 (2011 : 83,0 millions \$). L'engagement de SNC-Lavalin restant à investir dans ces ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence était de 141,5 millions \$ au 31 décembre 2012 (2011 : 129,0 millions \$).

Toutes ces transactions entre parties liées sont évaluées à la juste valeur.

13. PASSIFS ÉVENTUELS

A) ENQUÊTES EN COURS

En février 2012, le conseil d'administration a amorcé, sous la direction de son comité d'audit, une enquête indépendante (l'« examen indépendant ») des faits et circonstances se rapportant à certains paiements qui étaient documentés (en vertu de certaines conventions présumées être des conventions d'agence, « contrats de représentation ») à l'égard de projets de construction auxquels ils ne se rapportaient pas et à certains autres contrats. Le 26 mars 2012, la Société a annoncé les résultats de l'examen indépendant et les conclusions et recommandations du comité d'audit s'y rapportant au conseil d'administration, et elle a fourni les renseignements connexes aux autorités pertinentes. La Société croit savoir que des enquêtes par diverses autorités sont en cours au sujet de ces renseignements, et elle continue également d'examiner les questions de conformité (y compris des questions allant au-delà de la portée de l'examen indépendant), notamment en vue de déterminer si des sommes ont été irrégulièrement versées, directement ou indirectement, à des personnes ayant un devoir fiduciaire envers la Société.

La Gendarmerie Royale du Canada (la « GRC ») mène une enquête sur la participation de la Société à des projets au Bangladesh et dans certains pays d'Afrique et, à la suite de l'enquête, des accusations ont été portées contre deux anciens employés d'une filiale de la Société en vertu de la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* (Canada) relativement au projet bangladais. La Banque mondiale effectue également une enquête sur ce projet au Bangladesh et sur d'autres projets qu'elle parraine; en mars 2012, elle a suspendu temporairement le droit de la filiale de la Société de participer à de nouveaux projets que la Banque mondiale parraine dans l'attente des conclusions de son enquête et de sa décision définitive.

La Société croit savoir que des enquêtes par diverses autorités sont en cours dans diverses juridictions au sujet des questions mentionnées ci-dessus et d'autres questions, notamment une enquête menée par l'autorité québécoise en valeurs mobilières, l'Autorité des marchés financiers, et des enquêtes menées par la GRC et les autorités suisses (y compris des enquêtes relatives au mandat de perquisition visant la Société exécuté par la GRC le 13 avril 2012). En outre, l'ancien chef de la direction de la Société et un ancien vice-président directeur de la Société ont été accusés de diverses fraudes par les autorités de la province de Québec, soi-disant en relation avec un projet mené par la Société dans la province de Québec, et ce même ancien vice-président directeur est détenu par les autorités suisses depuis avril 2012 relativement à des accusations criminelles qui pèsent contre lui, incluant des accusations de fraude.

La haute direction et le conseil d'administration de la Société ont dû consacrer beaucoup de temps et de ressources à ces enquêtes et à des questions connexes en cours, ce qui les a éloignés et pourrait continuer de les éloigner de la gestion quotidienne des activités de la Société, et des dépenses considérables ont été et pourraient continuer d'être occasionnées relativement à ces enquêtes, notamment des honoraires importants d'avocats et d'autres conseillers. De plus, la Société et/ou d'autres employés ou anciens employés de la Société pourraient faire l'objet de ces enquêtes ou d'autres enquêtes menées par des autorités d'application de la loi et/ou des autorités de réglementation relativement aux questions susmentionnées ou à d'autres questions, ce qui pourrait exiger un engagement additionnel de temps de la part des hauts dirigeants et l'utilisation d'autres ressources ou encore la réaffectation de ressources normalement destinées à d'autres fins.

La Société est actuellement incapable de déterminer quand ces enquêtes seront achevées, si d'autres enquêtes sur la Société seront ouvertes par ces autorités ou d'autres autorités, ou si les enquêtes en cours seront élargies. Bien que la Société continue de coopérer avec les autorités responsables des enquêtes en cours, dans l'éventualité où des autorités de réglementation, des autorités d'application de la loi, des autorités administratives ou des tierces parties décidaient d'entreprendre des mesures contre la Société ou de lui imposer des sanctions à l'égard d'éventuelles violations de la loi, de contrats ou autres, ces mesures ou autres recours, que les violations soient réelles ou alléguées, pourraient faire en sorte que la Société soit dans l'obligation de payer des amendes ou dommages-intérêts importants, de consentir à d'autres injonctions relativement à sa conduite future, ou se voit imposer d'autres sanctions, y compris une interdiction temporaire ou permanente de participer à des projets menés par certains organismes administratifs ou gouvernements, ce qui pourrait avoir, dans tous les cas, une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les liquidités de la Société ainsi que sur le cours du marché de ses valeurs mobilières cotées en Bourse. De plus, ces enquêtes, ainsi que la publicité négative découlant de celles-ci, pourraient nuire à la réputation de SNC-Lavalin et à sa capacité de faire des affaires. Enfin, les conclusions ou l'issue de ces enquêtes pourraient avoir une incidence sur le déroulement du recours collectif mentionné ci-dessous.

13. PASSIFS ÉVENTUELS (SUITE)

B) RECOURS COLLECTIFS

Le 1^{er} mars 2012, une « requête pour autorisation d'exercer un recours collectif et de se voir attribuer le statut de représentant » (la « Requête québécoise ») a été déposée devant la Cour supérieure du Québec, au nom des personnes qui ont acquis des valeurs mobilières de SNC-Lavalin entre le 13 mars 2009 et le 28 février 2012 inclusivement sur le marché primaire ou secondaire. Les réclamations mises de l'avant par la Requête québécoise se fondent sur la responsabilité légale prévue à la *Loi sur les valeurs mobilières* et sur la responsabilité civile pour négligence découlant de fausses représentations.

Le 9 mai 2012, deux recours collectifs ont été intentés devant la Cour supérieure de l'Ontario au nom de toutes les personnes qui ont acquis des valeurs mobilières de SNC-Lavalin au cours de différentes périodes. Ces deux recours ont été regroupés en un seul (le « Recours ontarien ») le 29 juin 2012. Le Recours ontarien recherche une condamnation à des dommages-intérêts pour le compte de toutes les personnes qui ont acquis des valeurs mobilières de SNC-Lavalin au cours de la période allant du 6 novembre 2009 au 27 février 2012 (la « période visée par le recours collectif »). Les réclamations mises de l'avant par le Recours ontarien se fondent, entre autres, sur la responsabilité légale prévue à la *Loi sur les valeurs mobilières* et la common law découlant de déclarations inexacts.

La Requête québécoise et le Recours ontarien (collectivement, les « Recours ») allèguent que certains documents déposés par SNC-Lavalin contenaient des fausses représentations ou des déclarations inexacts concernant, entre autres, les pratiques de gouvernance, la suffisance des contrôles et des procédures et le bénéfice net déclaré pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 de SNC-Lavalin, ainsi que le respect de son code d'éthique.

Dans le cadre de chacun des Recours, on réclame des dommages-intérêts fondés sur la baisse de la valeur marchande des valeurs mobilières achetées par les membres des groupes proposés lorsque SNC-Lavalin a émis un communiqué de presse daté du 28 février 2012 ainsi que d'autres dommages-intérêts généraux et des frais. Dans le cadre du Recours ontarien, on réclame des dommages-intérêts additionnels en raison d'une autre baisse du cours des actions qui serait survenue le 25 juin 2012.

Le 19 septembre 2012, le juge saisi du Recours ontarien a accepté que les demandereses limitent leurs réclamations à celles fondées sur la responsabilité légale prévue à la *Loi sur les valeurs mobilières* découlant de déclarations inexacts, conformément à une entente conclue entre les parties. Le juge a autorisé les demandereses à aller de l'avant avec les réclamations fondées sur la responsabilité légale et a certifié un recours collectif regroupant les actionnaires ayant acheté des actions de SNC-Lavalin au cours de la période visée par le recours collectif, à l'exclusion des résidents du Québec. Le 24 janvier 2013, un juge de la Cour supérieure du Québec a rendu un verdict similaire à l'égard des résidents du Québec.

En raison des incertitudes inhérentes aux litiges, il n'est pas possible de prédire l'issue de ces poursuites ou de déterminer le montant de toute perte éventuelle, le cas échéant, et SNC-Lavalin pourrait, dans l'avenir, être visée par d'autres recours collectifs ou litiges. Alors que SNC-Lavalin souscrit une assurance de responsabilité civile pour ses administrateurs et ses dirigeants, laquelle couvre la responsabilité de ces derniers pour leurs actes ou omissions dans le cadre de leurs fonctions à titre d'administrateur et de dirigeant, la Société ne maintient aucune autre assurance relativement aux Recours. Le montant de couverture d'assurance pour les administrateurs et dirigeants est limité et une telle couverture peut ne représenter qu'une infime partie du montant que la Société pourrait avoir à verser, ou pourrait décider de verser, relativement aux Recours. Les montants que la Société pourrait avoir à verser, ou pourrait décider de verser, relativement à ces recours ou autres litiges pourraient être importants, et ils pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les liquidités et les résultats financiers de SNC-Lavalin.

C) AUTRES

La Société est partie à d'autres réclamations et litiges qui surviennent dans le cours normal de ses activités. La Société ne prévoit pas que le règlement de ces questions aura un effet défavorable important sur sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.